

LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 28 août 2025



MAIRIE DES SALELLES 48230
Tél : 04 66 48 21 61
mairiedessalelles@gmail.com

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 18/08/2025

vingt-huit août deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Florence BARNINI, Pierre BONNEFILLE, Alessandro BOVE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Marion IMBERT, Lise MALZAC, Clément GALTIER

Représentés:

Excusés:

Absents: Alain BERNON

Secrétaire de séance: Pierre BONNEFILLE

Objet: Approbation du procès-verbal du 05 juin 2025 - DE_2025_020

Considérant la transmission et la prise de connaissance du procès-verbal rédigé de façon synthétique de la séance du 05 juin 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du 05 juin 2025.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le secrétaire de séance

Pierre BONNEFILLE

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le
Et Publication le

Le président de séance

Suzanne BADAROUX



Date de transmission de l'acte: 28/08/2025
Date de réception de l'AR: 28/08/2025
048-214801854-DE_2025_020-DE
A G E D I